

Grilles horaires de la scolarité obligatoire (année scolaire 2024-2025) COURS OU OPTIONS OBLIGATOIRES¹

11^e année, degré secondaire I (cycle 3) : nombre de périodes par semaine

Année Ψ		BERNE					FRIBOURG								
Semaines/an	→	:	39		38										
Période de : 🚽	•	45 m	inutes		50 minutes										
	Sections Générale (G) / Moderne (M)		Section préparant aux écoles de maturité (P)		Exigences de base (EB) / Généra	Prégymnasiale avec Latin	égymnasiale avec Latin								
	Approfondissements et prolongements individuels (API) ²	2	Approfondissements et prolongements individuels (API) ²	1	Économie	2	Économie	1	Grec	2					
			et		ou		ou		ou						
			Latin	3	Dessin technique	2	Dessin technique	1	Éthique et cultures religieuses	1					
			ou		ou		ou		et						
11e								Mathématiques chapitres choisis (MCC)	1	Italien	2	Italien	1	Arts visuels	1
			et		ou		ou								
			TP de Biologie/Chimie/Physique	2	MITIC	2	MITIC	1							
					ou		ou								
					TP de sciences	2	TP de sciences	1							
	Temps d'enseignement total	23	Temps d'enseignement total	4	Temps d'enseignement total	2	Temps d'enseignement total	1	Temps d'enseignement total	2					

Année 🛡	GENÈVE												
Semaines/an →	38½												
Période de : 👈		45 minutes											
	Section Communication et technologie (CT)		Section Langues vi	vantes	et communication (LC)				Section Littéraire-Scientifi	que			
	Expression orale	1	Profil Allemand/Anglais	(AA)	Profil Sciences applique (SA)	uées	Profil Latin (L)		Profil Sciences (S) Profil		Profil Langues vivantes (Profil Langues vivantes (LV)	
11 ^e	Informatique	2	Expression orale	1	Expression orale	1	Latin	4	Biologie	2	Allemand : lecture et communication	2	
			Anglais : lecture et communication	2	Sciences appliquées	2			Démarches mathématiques et scientifiques	2	Anglais : lecture et communication	4	
	Temps d'enseignement total	3	Temps d'enseignement tot	tal		3	Temps d'enseignement tota	ıl				4	

Source : Documents cantonaux officiels et membres de la Commission pédagogique (COPED) de la CIIP.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2024).

¹ Ces cours sont inclus dans les grilles horaires des disciplines.

² BE: Les élèves sont attribué.es à un groupe (*Français, Mathématiques, Allemand*) en fonction de leurs besoins et priorités.

³ BE: ces élèves ont également 2 périodes d'Activités créatrices sur textiles et TM que les élèves de la section P n'ont pas.



Grilles horaires de la scolarité obligatoire (année scolaire 2024-2025) COURS OU OPTIONS OBLIGATOIRES⁴

11^e année, degré secondaire I (cycle 3) : nombre de périodes par semaine

Année 🛡	JURA											
Semaines/an →	39											
Période de : 👈		45 minutes										
	Options groupe	1	Options groupe 2	Options groupe	3	Options groupe 4						
	Latin	Sciences et techniques		2	Économie	2	Sciences et techniques	2				
	Sciences expérimentales	2	Mathématique appliquée	2	Italien	2	Sciences expérimentales	2				
11 ^e	Anglais	2	Sciences expérimentales	2	Anglais	2	Activités manuelles	2				
	Sciences Humaines	4	Anglais		Sciences Humaines	4	Sciences Humaines	4				
			Sciences Humaines		Sciences expérimentales	2	Mathématique appliquée	2				
	Temps d'enseignement total											

Année 🛡		NEUCHÂTEL	TESSIN								
Semaines/an →		39	36½								
Période de : 👈			50 minutes								
	Options professionnelles (OP) ⁵	Options académiques (OA) ⁶	Option Capacités expressives et techniques		Option Orientation ⁷						
	Activités créatrices manuelles	Langues anciennes	Éducation visuelle	2	Activités techniques et artisanales	2					
	ou	ou	ou		ou						
	Dessin technique et artistique	Langues modernes : Italien ou Espagnol	Éducation musicale	2	Cours commercial	2					
11 ^e	ou	ou	ou								
	Expression orale et corporelle	Sciences expérimentales	Techniques de projet et constructions	2							
	ou	ou									
	Informatique appliquée et gestion	Sciences humaines									
	Temps d'enseignement total 4	Temps d'enseignement total 4	Temps d'enseignement total	2	Temps d'enseignement total	2					

Source: Documents cantonaux officiels et membres de la Commission pédagogique (COPED) de la CIIP. Réalisation du tableau: Institut de recherche et de documentation pédagogique (2024).

⁴ Ces cours sont inclus dans les grilles horaires des disciplines.

⁵ NE: Les options professionnelles obligatoires sont données sur un semestre; l'élève suit 2 options sur 4 durant l'année. Trois périodes sont consacrées à l'option proprement dite et une période est consacrée à la préparation d'un portfolio de compétences.

⁶ NE : L'élève suit une option académique obligatoire sur 4 durant l'année.

⁷ TI : Les élèves inscrits à l'option facultative de Français ne suivent pas l'option Orientation.



Grilles horaires de la scolarité obligatoire (année scolaire 2024-2025) COURS OU OPTIONS OBLIGATOIRES⁸ 11^e année, degré secondaire I (cycle 3) : nombre de périodes par semaine

Année 🛡	VALAIS	VAUD						
Semaines/an →	38 ⁹			38				
Période de : 👈	45 minutes			45 minutes				
11e	-	Voie prégymnasiale (VP) Voie générale (VG)		Voie généra	le (VG)			
11.	-	Option spécifique (OS) ¹⁰		Option de com orientée métiers				
		Économie et Droit	4	Formation générale (FG) 2 ¹¹	Options AACT ¹² 2			
		ou		MITIC ¹³	Activités créatrices et manuelles / Arts visuels			
		Italien	4	et	ou			
		ou		Choix et projet personnel (Approche du monde professionnel)	Économie, droit et citoyenneté			
		Latin	4		ou			
		ou			Éducation nutritionnelle			
		Mathématiques et Physique (MEP)	4		ou			
					MITIC – Technologie numérique			
					ou			
					Sciences de la nature			
		Temps d'enseignement total	4	Temps d'enseignement total	4			

Source : Documents cantonaux officiels et membres de la Commission pédagogique (COPED) de la CIIP. **Réalisation du tableau :** Institut de recherche et de documentation pédagogique (2024).

⁸ Ces cours sont inclus dans les grilles horaires des disciplines.

⁹ VS : Concrètement, il y a 38 semaines de 4.5 jours moins 4 jours à disposition des communes.

¹⁰ VD : Selon les projets de formation et en regard des exigences de la VP, les élèves de la VG ont la possibilité de choisir une option spécifique de la VP et de suivre un enseignement de voie prégymnasiale dans quelques disciplines. Les élèves de la VG choisissent une option spécifique (OS) ou une option de compétences orientée métiers (OCOM).

¹¹ VD. Une partie de ce temps peut être consacré à la gestion de la classe.

¹² VD : Options artisanales, artistiques, commerciales, ou technologiques.

¹³ VD : Au travers de projets, les MITIC, le français, les mathématiques et l'OCOM AACT y sont également travaillés.